

COMPTE RENDU 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE

École primaire de Courlandon

par visioconférence le Mardi 09 Mars 2021

Personnes présentes :

- **Représentants de parents d'élèves titulaires** : Mesdames Buffet, Buny, Mulier, Hirson et Messieurs Tournayre et Lefèvre
- **Représentants de parents d'élèves suppléants** : Madame Maillard et Sam Ok.
- **Enseignants** : Mesdames Bouché, Colin, Ehrhart, Lecoq et Toury et Messieurs Doué et Petiot.
- **Mesdames et Messieurs les maires et représentants des communes** : Mme Da Silva (Courlandon), M. Boilly (Breuil sur Vesle), Mme Jacquot (Baslieux-les-Fismes), Mme Poncet (Bouvancourt), M. Harlaut (Romain), Mme Pollet (Baslieux les Fismes)
- **Représentants de la communauté urbaine du Grand Reims** : M. Boilly et Mme Jacquot

Personnes excusées :

- **Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale** de la circonscription de Reims Ouest, Mme Lamiral,
- **Enseignante** : Mme Habay
- **Commune de Magneux** : M Caron
- **Délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN)** : Monsieur Manouvrier.
- **Membre du réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (RASED)**.
- **Représentants des parents d'élèves** : Mmes Grasser et Hamel et M. Aghzaf et Henryet..

1) Bilan de l'effectif, rentrée septembre 2021

- A ce jour, l'école comptabilise 163 élèves. Un élève est arrivé en cours d'année en CE2.
- Pour la rentrée septembre 2021, il n'y aura pas de fermeture de classe.
- Les inscriptions sont en cours pour les enfants nés en 2018. A ce jour, 15 enfants sont inscrits en PS.
- L'école aura une liste précise des inscriptions fin mars : 7 demandes de dérogations ont été reçues à ce jour ; La directrice suit sa « ligne de conduite » quelques soient les motifs des familles : un avis défavorable pour toute demande de dérogation vers une autre école et un avis favorable pour toute demande de dérogation pour notre école. Mais c'est Le Grand Reims qui prendra la décision finale.
- En ce qui concerne les démarches d'inscriptions des petits, les familles doivent se rendre en mairie afin de réaliser l'inscription entière de son enfant : l'école n'a aucun papier d'inscription ! Ensuite, les mairies transmettent le plus rapidement possible et au fur et à mesure les inscriptions complètes à l'école. Du fait du contexte actuel et qu'il n'y aura pas de journée portes ouvertes cette année, l'école transmettra à toutes les familles des futurs Petits un lien sur lequel elles trouveront toutes les informations nécessaires pour la rentrée prochaine, ainsi qu'une petite visite virtuelle de l'école (diaporama).
- Pour les enfants en GS, aucune démarche n'est nécessaire, l'inscription au CP se fait automatiquement.
- Pour les enfants en CM2, l'école recense les demandes des familles. Le collège transmettra les documents d'inscription aux familles concernées.

2) Budget 2021 / travaux et entretien des bâtiments

La somme de 115€ est allouée pour chaque enfant inscrit au 1^{er} janvier 2021. Cela représente 18 630€. Cette somme permet d'acheter des fournitures scolaires, papeteries, petit matériel ; de fournir le trousseau à la rentrée pour chaque

enfant ; de payer les intervenants pour les animations scolaires, le transport et/ou les sorties. A ce jour, les activités ou les sorties ne sont pas programmées compte tenu de la situation actuelle.

Les demandes d'investissement au Grand Reims en cours :

- 1 enceinte Bluetooth
- 1 vidéoprojecteur avec un ordinateur portable
- 1 rétroprojecteur
- 2 ordinateurs avec enceinte
- 1 lecteur CD Rom
- 2 meubles bas
- Des bancs avec dossier pour la cour
- 1 téléphone sans fil pour le bâtiment coté classe (afin de contacter les familles en cas de besoin)

Les demandes de travaux en cours :

- Des rideaux occultants pour la salle de motricité, le couloir et la classe qui donne sur le petit rond-point,
- La réfection des peintures à l'intérieur et l'extérieur de l'école,
- L'aménagement de terrain du sport (en cours de réflexion au Grand Reims),
- L'aménagement des placards en salle de motricité pour le rangement du matériel,
- Des barrières fixes (devant l'école et au bas des marches) afin de rendre la sortie de l'école moins dangereuse.

Les travaux effectués :

- Le changement des serrures des portes des baies vitrées donnant dans la cour, ce qui permet de ne plus avoir qu'une « seule » clé.
- La réparation de l'alarme : le code fonctionne (presque pour tous les enseignants).

3) Situation sanitaire

Les enfants sont très courageux et respectent le port du masque en permanence.

L'Académie de Reims a demandé à chaque famille de compléter une fiche de renseignement pour réaliser les tests salivaires à l'école. L'objectif de ce document : recueillir le consentement ou le refus des parents.

Les tests seront effectués en priorité dans les écoles où le virus circule ou a circulé activement (pas le cas de notre école). (Il y a eu 2 cas de COVID déclarés pendant les vacances scolaires de Noël mais cela n'a pas eu d'impact sur l'école, car les enfants concernés sont restés isolés chez eux au retour de ces vacances.)

Les tests seront effectués par un médecin ou un infirmier. Les familles auront les résultats (aucun résultat ne sera transmis à l'école) par le laboratoire directement.

En cas de test positif, un isolement de 10 jours de l'enfant devra être mis en place.

En cas de 3 tests positifs dans une même classe, la classe ferme pour un isolement (à confirmer en fonction des directives gouvernementales qui changent régulièrement à ce sujet).

4) Projets réalisés et en cours de réalisation

Mme Lecocq – PS : N'a pas de projet actuellement compte tenu de la situation actuelle. Elle est en réflexion pour une sortie dans le département, cela dépendra des consignes sanitaires. Elle continue le programme scolaire.

Mme Bouché – MS : Projet musique : avec les classes de CE1/CE2 et de CM2. Mme Emilie Jeanson intervient tous les 15 jours, sur de la pratique de rythmes, d'instruments, de mouvements, des sons de la nature à l'aide de bâtons de pluie et autres supports. Un enregistrement sera fait en fin d'année.

Projet artistique : Mme Bouché remercie les parents pour leur participation, notamment à la création de bâtons de pluie.

Mr Petiot – CP : Projet nature : journée en classe pour reproduire le cycle de l'eau. Une maquette géante a été réalisée pour montrer le parcours de la goutte d'eau.

Un travail est réalisé pour la classification des animaux, reconnaissance sur photos, travail sur les empreintes. Une sortie est prévue le 11 mai dans la forêt de COURLANDON pour mettre en pratique les leçons.

Dès que ce sera de nouveau possible, M. Petiot souhaite prendre le bus afin d'emmener sa classe voir les loups, au Parc des loups en Argonne.

Mme Colin - CE1 / MS : Mme Colin a travaillé avec la médiathèque sur un projet BD, de la Toussaint à Noël. Un dessinateur est venu chaque mardi pour montrer la fabrication d'une BD avec les enfants de CE1. Chaque enfant a créé une planche de BD et a inventé une histoire. Les MS ont fabriqué une BD avec de la pâte à modeler, avec prise de photo pour inventer une histoire. Le travail est exposé à la médiathèque où chaque parent peut visiter l'exposition.

Mme Colin a travaillé sur la nature : le cycle de l'eau, les enfants ont fait des bricolages avec les éléments de la nature. L'absence de sortie a permis de faire des choses plus élaborées en classe.

Mr Doué - CE1 / CE2 : Projet musique : avec les classes de CE1/CE2 et de CM2. Mme Emilie Jeanson intervient tous les 15 jours, sur de la pratique de rythmes, d'instruments, de mouvements, des sons de la nature à l'aide de bâtons de pluie et autres supports. Un enregistrement sera fait en fin d'année.

Mesdames Habay et Toury - CM1 : Projet sciences : Fabrication d'une fusée avec un intervenant, 3 jours d'intervention et de travail.

Projet piscine : Des séances ont été réalisées à la nouvelle piscine aquatique. Les séances ont été bien organisées et suivies de désinfection. En résumé, on comptabilise une heure de trajet, 30min de vestiaire pour 30 à 35 min dans l'eau. Cependant, cela a permis aux enfants de renforcer les compétences déjà acquises. Un bilan des compétences sera transmis à la fin des séances, les enfants ayant déjà réalisés 8 séances avant la fermeture en janvier.

Projet avec la médiathèque : travail sur les différences, la tolérance, l'égalité fille/garçon, le stéréotype, pour les élèves de CM1 et CM2.

Mme Ehrhart - CM2 : Un intervenant viendra présenter et expliquer les dangers d'internet.

Team Challenge en Anglais : En collaboration avec une classe de 6^{ème} (Mais à distance, du fait de la situation sanitaire), un travail est effectué sur la compréhension écrite et orale. Ensuite, le travail sera mis en commun (si cela est possible). Le thème est cette année sur les Antilles.

Pour toutes les classes :

- Les ateliers de Noël ont été réalisés dans les classes respectives et ont été suivis d'un goûter offert par la coopérative. A cette occasion, nous remercions les parents qui ont offert à l'école 2 sapins, ainsi que toutes les décorations que les enfants ont apportées pour habiller ces sapins.
- Le 12 avril : photo de classe et / ou individuelle : peut-être en groupe avec un masque ou trombinoscope. Cela sera confirmé avec le photographe. Ce sera le même photographe que les autres années, il sait mettre en valeur les enfants et il est jovial et fort agréable. Les modalités de ces photos vous seront communiquées dans les prochains jours.
- En mai : une association départementale des transports va intervenir (ADETEEP). Ils vont, en 1^{er} partie, faire une information en primaire et une explication sous forme de jeux pour les maternelles. En 2^{eme} partie, ils vont expliquer en théorie comment descendre du bus, les règles dans le bus. Chaque classe passera une par une dans un bus garé devant l'école. Chaque enfant, dans sa vie scolaire, aura vu cette intervention et est amené à prendre au moins une fois le car pour une sortie.

5) Questions diverses en cours de réunion

- ***Peut-on conserver la gratuité du service de garderie de 8h20 à 8h35 ou bénéficier d'une facturation par ¼ d'heure ?***

Réponses des représentants du Grand Reims : « Pour le moment, aucune décision n'a été prise au Grand Reims. Ceci est encore en réflexion, peut être que ce sera maintenu jusqu'à l'uniformisation des tarifs avec toutes les écoles. Les informations seront transmises au Grand Reims. »

- ***Le tarif de la cantine reste élevé, le rapport qualité/prix est décevant. Ce sont des produits manufacturés, avec ajout d'additifs, peu de quantité dans l'assiette, pas de produits frais, produits bas de gamme. Le tarif va peut-être être augmenté. Le prestataire n'est pas adapté. Peut-on changer de fournisseur ?***

L'information va être remontée au Grand Reims. Mr Boilly était surpris car le prestataire est réputé pour être l'un des meilleurs. Les tarifs seront augmentés en moyenne de 10% dans toutes les écoles.

- ***Les enfants peuvent-ils faire leurs devoirs pendant le temps de garderie du soir ?***

L'information va être transmise aux personnes de la garderie.

- ***Peut-on ouvrir la garderie du matin 15 min plus tôt ?***

C'était en place à l'époque. Cela a été annulé car il y avait trop peu d'enfants. La question sera réétudiée prochainement.

- ***Le syndicat mixte du transport scolaire de Fismes va-t-il perdre sa compétence ?***

Oui, le Grand Reims reprend cette compétence à partir de la rentrée septembre. Le syndicat sera dissout à la fin de l'année 2021. Pour l'école, il n'y aura aucun changement, juste le numéro de contact qui va changer.

- **Pensez-vous revoir la sécurité autour de l'école concernant la circulation des voitures, au moment de la sortie d'école ? De plus en plus de parents se garent en double file, ou sur la voie de bus.**

Il ne faut pas oublier que chaque parent peut faire preuve de bon sens et de civisme en garant sa voiture. Il y a le parking de la salle des fêtes un peu plus loin, des rues derrière sont moins fréquentées. Chacun peut marcher un peu.

Le Conseil Municipal de Courlandon a accepté de mettre un panneau de limitation « 30 » et un panneau « pensez à nous » pour sensibiliser les parents, pour la sortie des élèves de maternelle, rue de la Ferme. Des pots de fleurs imposants seront mis dans les rues prochainement.

En ce qui concerne le devant de l'école, la commune ne peut pas intervenir car il s'agit d'une route départementale. Les travaux de modifications d'entrée de la médiathèque vont être réalisés prochainement, ce qui va engendrer des travaux de voiries.

Le Grand Reims souhaite reprendre la compétence de cette rue. Leur projet serait de faire des places de parking en face de l'école, de créer une route à sens unique. Le rond-point serait refait. Pour le moment ce projet est à l'étude. Il se peut qu'il y ait des contraintes budgétaires.

- **Peut-on sensibiliser les parents qui fument devant l'école et qui, pour certains, jettent les mégots par terre ? Possibilité de mettre des panneaux confectionnés par les enfants pour sensibiliser ?**

Encore une fois, c'est aux parents de faire preuve de bon sens et de civisme.

- **Les parents remercient les enseignants vis à vis de la situation actuelle :** vis à vis des règles sanitaires qui demandent du temps comme le lavage des mains, le passage aux toilettes. Par ailleurs, il y a peu d'absentéisme de la part des enseignants.
- **Peut-on introduire le sport à l'école ?** Une loi indique que chaque enfant doit effectuer 30 min de sport par jour, 3h/semaine. En ce moment la cours est cloisonnée, ce qui empêche les enfants de courir lors des récréations. Le sport est important pour l'équilibre physique et psychique de chacun, cela peut être une marche de 10 min autour de l'école ou en forêt.

Mme Toury indique que les enfants ne sont pas statiques en récréation. Ils jouent au foot, au basket, refont des jeux collectifs comme le jeu de tomate, le jeu des poissons.... et si les classes ne sont pas mélangées et ont un endroit bien spécifique dans la cour ce qui réduit un peu leur espace fréquentable, il n'en reste pas moins que les enfants peuvent se détendre et se défouler.

Pour ce qui concerne les sorties extérieures à l'école, une autorisation de sortie doit être obligatoirement faite en amont, précisant bien le lieu, le temps et les accompagnateurs, quelques soient les lieux où la classe se rend, proches ou plus éloignés. Ces autorisations sont demandées par les enseignants, autorisées si toutes les conditions sont requises par la directrice, sous couvert de l'Inspectrice. Celles-ci sont limitées en ce moment, d'autant qu'il faut tenir compte aussi du plan Vigipirate renforcé et qu'étant donné la pandémie, beaucoup de sites sont fermés.

Une élue déclare avoir lu sur un site de l'éducation que les enseignants ne sont pas obligés de faire une autorisation de sortie, quand cela est pour une sortie limitrophe à l'école. Mme Toury, la directrice, n'est pas du même avis, appliquant toujours la procédure d'autorisation de sortie en amont et précise qu'elle va redemander un éclaircissement sur ce sujet auprès de sa hiérarchie.

Concernant le manque de pratique d'EPS à l'école, Mme Ehrhart indique que les enfants prennent de plus en plus de temps pour faire les exercices. Le choix n'est pas de ne pas faire d'EPS mais bien de, comme le demande d'Education Nationale ces dernières années, d'axer en priorité et de renforcer même, les apprentissages sur le « lire, écrire et compter et de ce fait, certaines disciplines sont plus pratiquées que d'autres.

Le niveau des enfants a beaucoup baissé ces dernières années, les enfants sont moins investis malgré le milieu social qui est favorisé.

Par ailleurs, les travaux du terrain de foot derrière l'école sont en attente. Le terrain n'est pas toujours praticable et étant donné la configuration du pôle scolaire et le peu de place adéquate pour pratiquer correctement du sport, cela limite fortement les séances d'EPS. Les enseignants sont conscients de ce problème et n'aspirent qu'à avoir un minimum de lieux pouvant correspondre à une pratique régulière et sérieuse.

Certains membres du conseil suggèrent, pour le bien-être des enfants, qu'il n'y a pas que le sport, ce peut être aussi des techniques respiratoires, le chant...

Le dernier d'école aura lieu le 8 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La présidente

Mme TOURY



La secrétaire

Mme HIRSON

